

LIANCOURT magazine



Opération
"1 million
d'arbres en
Hauts-de-
France"



ILS FONT LIANCOURT :

Fatima El Ghaouti : un
retour aux sources

p.4

LE DOSSIER :

Le débat d'orientations
budgétaires

p.10

ÉVÈNEMENTS :

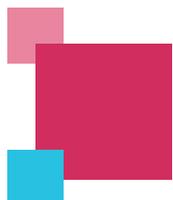
Liancourt s'illumine !

p. 22



SOMMAIRE

*	4	ILS FONT LIANCOURT Fatima El Ghaouti : un retour aux sources
*	7	VIE MUNICIPALE Hommage à deux anciens élus liancourtois
*	8	INTERCOMMUNALITÉ Un chèque pour la Maison de Santé Pluriprofessionnelle de la Vallée Dorée, Deux nouvelles compétences pour la CCLVD
*	9	VILLE EN MOUVEMENT Page Facebook Ville de Liancourt
*	10	LE DOSSIER Les orientations budgétaires 2021
*	17	ÇA BOUGE À LIANCOURT
*	20	ÉVÈNEMENTS Opération "Boutiques éphémères"
*	22	ÉVÈNEMENTS Liancourt s'illumine !
*	24	VILLE EN VERT Opération "1 million d'arbres en Hauts-de-France"
*	26	LIANCOURT PRATIQUE Permanence des élus
*	27	TRIBUNES LIBRES
*	28	CENTRE DE VACCINATION



ÉDITORIAL

LE CENTRE DE VACCINATION DU LIANCOURTOIS - LA VALLÉE DORÉE

Un an après les premiers cas de COVID-19, l'Oise reste un département particulièrement touché par cette pandémie et notamment la Communauté de Communes du Liancourtois La Vallée Dorée (CCLVD).

Dès le début de la campagne de vaccination, j'ai fait avec Olivier Ferreira, Président de la CCLVD, la demande auprès de Madame la Préfète de l'Oise pour que notre territoire puisse disposer d'un centre de vaccination.

Grâce à notre mobilisation et à l'engagement du Docteur José Cucheval, Président de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé et de l'ensemble des professionnels de santé du secteur, le centre de vaccination du Liancourtois a ouvert ses portes le week-end des 20 et 21 mars puis est devenu un centre pérenne depuis le 1^{er} avril 2021. Il est désormais ouvert du lundi au samedi, de 13h00 à 17h00, et accueille les personnes éligibles à la vaccination qui ont préalablement pris rendez-vous sur Doctolib ou auprès des services de la CCLVD.

Le Docteur José Cucheval est le référent de ce centre de vaccination. Il coordonne l'ensemble des personnels de santé et assure le lien avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Oise. Je tiens à le remercier sincèrement pour son engagement dans cette campagne de vaccination ainsi que l'ensemble des soignants, qu'ils soient retraités, en exercice ou même étudiants. Ils consacrent tous une partie de leur temps de repos à cette urgence sanitaire.

En tant que Vice-Président de la CCLVD chargé de la santé, je suis le référent "vaccin" et travaille donc en étroite collaboration avec l'Agence Régionale de Santé "Hauts-de-France" et le centre hospitalier de Beauvais.

La mise en place d'un tel centre de vaccination est le fruit d'efforts collectifs, de la part des élus, des soignants, des agents territoriaux ou personnes bénévoles, afin que nous puissions ensemble sortir de ces périodes mortifères de confinement. Car il est essentiel, pour toutes et tous, de pouvoir de nouveau vivre en toute liberté et avoir accès sans aucune restriction à l'école, à l'université, au sport, à la culture et aux divers lieux de convivialité...



Roger Menn,
Maire de Liancourt
Président de Oise Habitat

FATIMA EL GHAOUTI : UN RETOUR AUX SOURCES

Professeuse des écoles au sein de l'élémentaire Jean Macé et animatrice au centre de loisirs municipal, Fatima El Ghaouti s'investit avec énergie et bonne humeur auprès de la jeunesse liancourtoise, fière de pouvoir œuvrer dans la ville où elle a elle-même grandi.



UNE ENFANCE LIANCOURTOISE

Fatima El Ghaouti est née au Maroc et ses parents se sont installés rue Roger Duplessis à Liancourt alors qu'elle avait cinq mois. Elle effectue toute sa scolarité dans les écoles liancourtoises : maternelle puis élémentaire Jean Macé avec des années plus marquantes que d'autres, comme le CP-CE1 de Madame Dréville ou la classe de neige en CM2 avec Monsieur Bonnay. Sportive, elle participe chaque année au dispositif "Sport Vacances" organisé par la municipalité et animé par Caroline Moreaux. Elle poursuit ses études au collège La Rochefoucauld puis au lycée Cassini. Lors de son année de terminale, elle s'engage avec ferveur dans le mouvement lycéen et milite en 1994 contre l'adoption du Contrat d'Insertion Professionnelle qui prévoit un SMIC au rabais pour les jeunes de moins de 26 ans. Fatima souhaite poursuivre ses études mais pas à Amiens comme la majorité des étudiants. Elle entre ainsi à l'université Paris XIII sur le campus de Villeteuse où elle obtiendra une maîtrise en Sciences de l'Éducation.

UNE PASSION POUR L'ANIMATION

À 16 ans, Fatima El Ghaouti se lance avec envie dans le monde du travail pour des jobs d'été et va se découvrir une attirance particulière pour l'animation. Dès lors, parallèlement à ses études, elle va travailler auprès des enfants et des jeunes dans des centres de loisirs mais aussi au Parc Astérix. Elle obtient son BAFA en 1998 et devient animatrice dans un centre de loisirs d'Aulnay-sous-Bois. Elle y travaille pendant 10 années et deviendra même directrice durant 5 ans au centre de loisirs Emile Zola. Elle interviendra également auprès d'un public adolescent dans deux maisons de quartier de la ville de Sannois durant les vacances scolaires. Toute cette expérience acquise dans la gestion d'un groupe d'enfants ou d'adolescents se révélera très précieuse dans sa carrière d'enseignante. Fatima El Ghaouti est une femme de terrain et c'est de là qu'elle tire toute sa force.

ENSEIGNANTE DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Fatima El Ghaouti hésite longtemps entre la filière de l'éducation et celle de l'animation et choisit finalement de devenir enseignante. Elle entre ainsi à l'Institut de Formation des Maîtres de Cergy-Pontoise afin de préparer le concours de recrutement des professeurs des écoles. Elle est reçue sur la liste des admis et est appelée en février 2002 afin de faire un remplacement de longue durée dans une classe de CE2 de Brétigny-sur-Orge. Grâce à son expérience dans l'animation, Fatima endosse très vite le rôle de professeur des écoles et dirige sa classe avec bienveillance et fermeté.

Elle est nommée à la rentrée 2003 à Evry, à l'école élémentaire Le Mousseau, où elle intègre une équipe enseignante accueillante et chaleureuse sur laquelle elle peut s'appuyer. L'année suivante, son choix d'aller enseigner dans une école

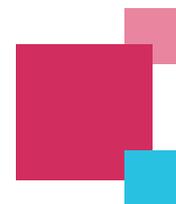
d'un quartier prioritaire est accepté. La violence physique et verbale est très présente au quotidien et les enseignants doivent faire beaucoup d'enseignement moral et civique afin notamment de transmettre des valeurs de respect mutuel. Fatima, soucieuse de toujours bien faire, souhaite offrir à ses élèves un enseignement de qualité. Elle est à leur écoute afin de comprendre leurs besoins et pouvoir ainsi leur transmettre les apprentissages indispensables à leur vie d'adulte et de citoyen. Après seulement trois ans d'expérience, elle prend la direction de l'école élémentaire Françoise Dolto constituée de sept classes en 2006. Elle travaillera sans relâche à tisser du lien entre l'école, les familles, les équipes d'animation et la maison de quartier locale.



UN RETOUR À LIANCOURT

La montée de la violence au sein des quartiers prioritaires pousse un jour Fatima El Ghaouti à demander sa mutation afin d'offrir un cadre de vie plus calme et serein à sa famille. C'est tout naturellement qu'elle demande un poste dans l'Oise et plus particulièrement à Liancourt. Et ce n'est pas sans surprise qu'elle obtient en 2015 une nomination au sein de l'élémentaire Jean Macé ! A la rentrée de septembre, elle enseigne à un double niveau CP-CE1 et c'est avec fierté et émotion qu'elle revient enseigner dans sa propre école. Fatima, de retour dans sa ville, déploie toute son énergie au service des enfants et de la jeunesse. Elle est enseignante mais a également rejoint l'équipe d'animation du centre de loisirs municipal où elle intervient avec une autre casquette, les mercredis et lors des vacances scolaires. Les enfants gèrent d'ailleurs sans aucun mal ce double rôle d'enseignante et d'animatrice. Elle participe à tous les temps forts organisés par le service enfance et jeunesse de la ville de Liancourt. Enfin, Fatima intervient également auprès des collégiens en participant à l'aide aux devoirs.

Fatima El Ghaouti est une femme passionnée et passionnante qui s'engage tous les jours pour les jeunes liancourtois, afin qu'ils deviennent acteurs de leurs apprentissages, à l'école tout comme au centre de loisirs !



HOMMAGE À DEUX ANCIENS ÉLUS LIANCOURTOIS

ALBERT CRÉQUY, PREMIER ADJOINT DE LIANCOURT DE 1989 À 1995

Albert Créquy est décédé le 10 novembre 2020 à l'âge de 89 ans. Cet ancien professeur agrégé, enseignant au lycée Marie Curie de Nogent-sur-Oise, Chevalier de l'ordre des Palmes Académiques, s'est investi pendant de nombreuses années dans la vie de notre cité. Il est élu conseiller municipal de mars 1977 à mars 1983 aux côtés du Maire Michel Bourhis. Puis il se présente en 1989 avec Roger Menn et devient son premier adjoint jusqu'en 1995. Chargé des travaux, Albert Créquy est un élu de terrain très présent qui s'impliquera notamment dans le chantier de construction du rond-point Olgiate Comasco et celui de la rénovation de la Maison des Associations et de son parc. Il siègera également au District Urbain du Liancourtois comme représentant de la ville de Liancourt.



Albert Créquy était également un militant politique membre de la section du Parti Socialiste de Liancourt. Cet homme de conviction et d'engagement nous a quittés et nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



PHILIPPE DÉTRÉ, CHEF D'ENTREPRISE ET CONSEILLER MUNICIPAL

Philippe Détré nous a quittés le 6 novembre 2020 à l'âge de 77 ans. Philippe Détré était avant tout PDG de l'entreprise de transport en commun portant son nom. Il considérait le transport collectif comme un outil essentiel à l'aménagement du territoire et il a mené de nombreux combats au nom de ce secteur.

Membre du Lions Club, il a participé à la création, avec cinq de ses amis, du Club de Liancourt Val de Brèche en 1980. Il présidera ce club plusieurs années durant lesquelles il mettra en place des actions visant à soulager les difficultés des autres.

En mars 2001, Philippe Détré s'est présenté aux élections municipales de Liancourt à la tête d'une liste. Il ne remportera pas l'élection mais sera élu conseiller municipal d'opposition. Il siègera tout au long du mandat et assurera avec sérieux ses fonctions d'élu.

Nous saluons la mémoire d'un adversaire politique dont l'action fut marquée par l'attachement aux valeurs de la République et le respect de l'autre. Nous présentons à sa famille et à ses proches nos sincères condoléances.

INTERCOMMUNALITÉ



UN CHÈQUE POUR LA MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DE LA VALLÉE DORÉE

Le 3 décembre 2020, le Sous-Préfet de Clermont, Mickaël Chevrier, est venu remettre un chèque à Olivier Ferreira, Président de la Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée, en présence de Roger Menn, Maire de Liancourt et de nombreux élus du bassin liancourtois. En effet, dans le cadre de son plan de relance, l'État attribue une subvention d'un montant de 688 247,73 € à la construction de la future Maison de Santé Pluriprofessionnelle de la Vallée Dorée (MSP), au 30 rue Victor Hugo à Liancourt.

Ce projet de MSP a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé "Hauts-de-France" et a pour objectif principal de développer l'offre médicale sur le territoire de la CCLVD. Suite à l'obtention du permis de construire et la désignation du cabinet d'architecte ARCASA SARL (Gouvieux - 60), les travaux débuteront au second semestre 2021 et devraient s'achever fin 2022.

DEUX NOUVELLES COMPÉTENCES POUR LA CCLVD



Lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2020, l'unanimité des élus a voté pour le transfert de deux nouvelles compétences à la Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée (CCLVD). Tout d'abord, celle-ci dispose désormais de la compétence dite "mobilité" qui englobe différents aspects : les transports collectifs, le covoiturage, les déplacements à vélo et à pied. Les élus intercommunaux vont pouvoir construire un plan de mobilité à l'échelle des 10 communes permettant notamment de faciliter les déplacements vers les gares et les équipements publics du territoire.

La seconde compétence concerne, quant à elle, le domaine de la petite enfance. La commune de Liancourt souhaitant intégrer le Relais d'Assistantes Maternelles de La Vallée Dorée, la CCLVD peut transformer ce service mutualisé et désormais exercer une nouvelle compétence. Le RAM a notamment pour mission d'informer et de conseiller les jeunes parents sur l'emploi d'une assistante maternelle. Il explique les différents modes de garde et met en relation avec les assistantes maternelles agréées disponibles sur le territoire. Par ailleurs, le RAM informe les assistantes maternelles sur leurs droits et devoirs de professionnelles de la petite enfance et les aide à sortir de leur isolement en organisant des ateliers, des conférences... Les Liancourtois pourront bénéficier du RAM à compter du 1^{er} septembre 2021.



Ville de Liancourt

@VilleLiancourt · Mairie

📌 Déjà abonné(e)



Ville de Liancourt

22 janvier · 🌐

Attention : rue Victor Hugo barrée

En raison d'une rupture de canalisation d'adduction d'eau potable ayant entraîné un affaissement de chaussée, la rue Victor Hugo qui traverse le centre ville est interdite à la circulation !

Route barrée dans le sens montant au niveau de la rue Louis Lumière (intersection située après le rond-point Olgiate Comasco).

Dans le sens descendant, route barrée au niveau du feu tricolore pour les poids lourds et des rues Pasteur et Roger Duplessis pour les véhicules légers.

Les services de la Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée sont sur place et travaillent afin de réparer la canalisation puis de rétablir la circulation.

Merci de votre prudence.



Ville de Liancourt

25 février · 🌐

Les enfants s'amuse au centre de loisirs municipal !

Les enfants inscrits au centre de loisirs vivent au rythme du thème de ces vacances d'hiver : le carnaval de Dunkerque. Déguisements et fabrication d'un géant sont au programme.

Mais la météo particulièrement clémente permet aussi aux enfants de prendre l'air et de se promener dans la ville, en forêt, à la découverte de Liancourt.

La directrice du centre de loisirs, Samira Rahmani, et son équipe d'animateurs et animatrices, malgré un contexte sanitaire tendu, organisent des activités ludiques dans le respect des consignes sanitaires.

Merci à toute l'équipe !



PAGE FACEBOOK VILLE DE LIANCOURT

Début décembre 2020, la ville de Liancourt a créé sa page Facebook officielle afin de compléter les outils de communication déjà existants (site internet, Liancourt magazine, flash municipal, alertes SMS, Liancourt News...).

Cette page n'est pas dédiée aux campagnes politiques et vous n'y trouverez pas de polémique mais une information utile à tous les Liancourtois sur la vie de la cité, les travaux en cours, les démarches pratiques, les services municipaux et les actions conduites par la municipalité.

Nous vous invitons à découvrir la page Facebook Ville de Liancourt et à vous abonner afin de recevoir les informations municipales sur votre fil d'actualité.

Notre jeune page compte déjà plus de 1 150 abonnés, rejoignez-les !



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Le Code Général des Collectivités Territoriales et la loi d'orientation du 6 février 1992, relative à l'administration territoriale de la République, prévoient qu'un débat sur les orientations budgétaires doit être organisé au sein des conseils municipaux des communes de plus de 3 500 habitants, dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Conformément à ces textes, les élus liancourtois se sont réunis le 25 mars dernier afin d'examiner les orientations budgétaires de l'année 2021.

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein du Conseil Municipal sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune. Il améliore l'information des élus et leur donne la possibilité de s'exprimer sur les grands projets municipaux. Le DOB a été adopté à l'unanimité par les élus de la majorité comme de l'opposition. Vous pouvez retrouver l'intégralité du DOB sur le site internet de la ville www.ville-liancourt.fr. Nous vous présentons dans ce dossier les grandes lignes du DOB 2021.

SÉCURITÉ

La municipalité, après avoir recruté en décembre 2020 une responsable de la police municipale, souhaite renforcer le nombre d'agents de police. Ainsi deux postes vont être créés et les recrutements vont se dérouler dans les prochaines semaines.

La police municipale sera dotée de moyens matériels supplémentaires avec notamment le passage à la verbalisation électronique (plus de PV papier sur le pare-brise des voitures mais des PV qui arriveront directement au domicile des contrevenants) par l'intermédiaire de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions.

Une convention entre la ville de Liancourt et Madame la Préfète de l'Oise va être signée afin de renforcer la coordination entre la police municipale et la brigade de Gendarmerie de Liancourt.

La vidéoprotection urbaine déployée dans la ville au cours des derniers mois sera opérationnelle en mai 2021. 83 caméras réparties aux entrées de ville, dans les principaux quartiers, le centre-ville et autour des équipements publics permettront notamment à la brigade de Gendarmerie de retrouver plus facilement les auteurs de faits délictueux.

La ville de Liancourt mettra en place progressivement la vidéoverbalisation qui permet de verbaliser les auteurs d'infractions constatées en temps réel sur les écrans de surveillance.

L'installation de la vidéoprotection urbaine représente un investissement global de 347 958 €. La commune a bénéficié de subventions de l'État d'un montant de 2 136,40 € et du Conseil Départemental de l'Oise pour la somme de 160 330 €.

L'ensemble de ces mesures devrait permettre de renforcer la sécurité dans la ville.



VOIRIE ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Les élus ont travaillé tout au long de l'année 2020 à la réalisation du projet d'aménagement de l'avenue du Général de Gaulle, de la place du Chanoine Snejdareck et de la ruelle Niville.

Les objectifs poursuivis sont, d'une part, de renforcer la sécurité des piétons aux abords des écoles maternelle et élémentaire Jean Macé et du collège La Rochefoucauld et, d'autre part, de créer un parvis devant l'église Saint-Martin permettant de réguler le stationnement anarchique des véhicules.

Ces travaux se dérouleront donc en trois principales phases :

- aménagement de l'avenue du Général de Gaulle avec création de quatre plateaux ralentisseurs en lieu et place des feux tricolores, création d'une voie de circulation douce, installation de mobilier urbain afin d'empêcher le stationnement des véhicules sur les trottoirs et traitement écologique des eaux pluviales par la création de noues végétalisées
- création d'un parvis devant l'église Saint-Martin, aménagement d'une placette végétalisée et réorganisation des zones de stationnement
- aménagement de la ruelle Niville et création d'un parking à proximité de l'école maternelle Jean Macé qui permettra de desservir le centre-ville tout proche.

L'ensemble des aménagements sera adapté aux personnes à mobilité réduite.

Ces travaux d'amélioration de la voirie et de requalification urbaine seront précédés par des travaux de modernisation des réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement eaux usées et eaux pluviales qui seront réalisés par la CCLVD.

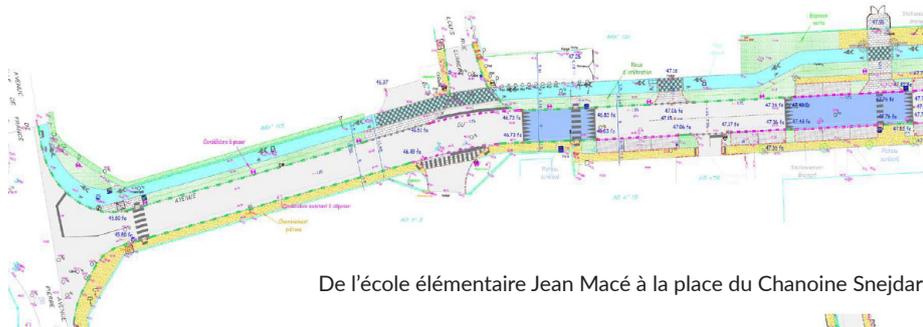
La demande de travaux a été déposée et celle-ci sera examinée par l'Architecte des Bâtiments de France qui devra donner son accord sur le projet d'aménagement.

Les travaux pourraient ainsi débuter à la fin de l'année 2021 et la durée estimative du chantier est de deux années. Situés dans une zone très fréquentée par la population en raison de la présence d'établissements scolaires, de la Structure Multi-Accueil municipale "Le Nid Douillet", de professions médicales, du HLM Le Parc et de la Résidence pour Personnes Âgées Georges Dottin, ces travaux imposeront une sécurisation accrue du chantier et des flux piétonniers.

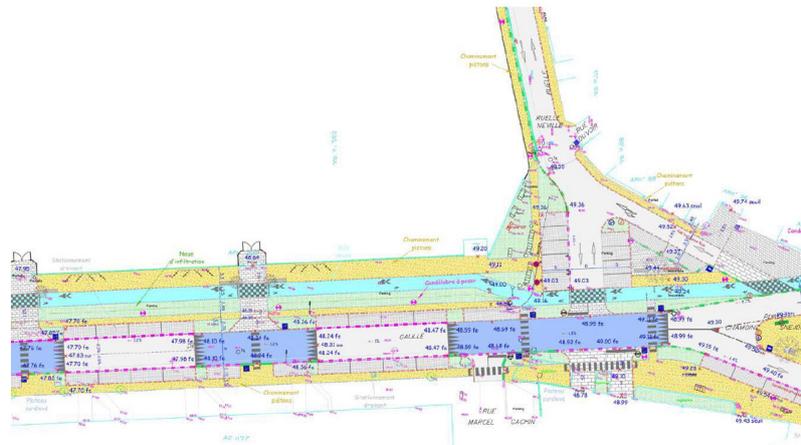
L'estimation globale de ce chantier s'élève à 4 163 518 €, la part de la commune de Liancourt étant d'environ 2 882 742 € et celle de la CCLVD de 1 280 776 €.

Plan détaillé de l'aménagement avenue du Général de Gaulle avec création de 4 plateaux ralentisseurs en lieu et place des 2 feux tricolores

Carrefour avec les avenues de l'Île de France et Pierre Bérégovoy jusqu'au collège La Rochefoucauld

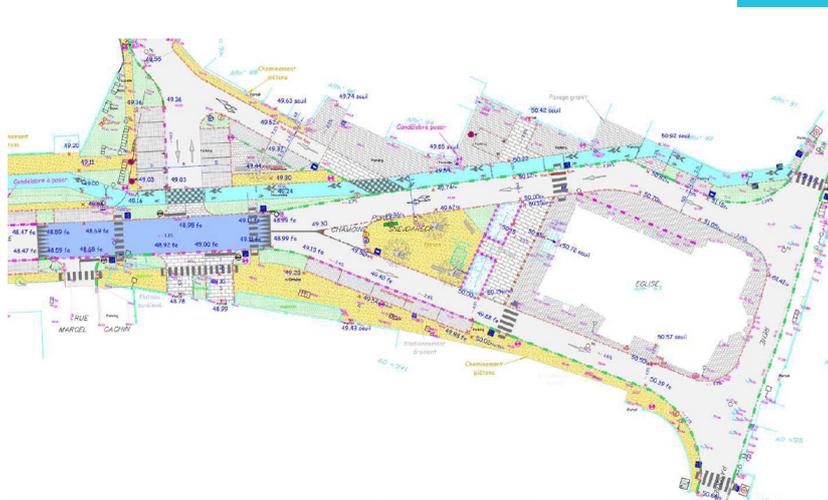


De l'école élémentaire Jean Macé à la place du Chanoine Snejdareck





Plan détaillé du parvis de l'église Saint-Martin



Aménagement de la ruelle Neville et création d'un parking accessible PMR, desservant l'école maternelle Jean Macé et le centre-ville

AMÉNAGEMENTS ET URBANISME

Redynamisation du centre-ville dans le cadre de l'appel à projets du Conseil Régional "Hauts-de-France"

La municipalité souhaite restructurer, moderniser et revitaliser le centre-ville de la commune et notamment son hyper centre par le biais d'une opération d'aménagement nommée "Redynamisation du centre-ville". Celle-ci a été retenue par le Conseil Régional "Hauts-de-France" dans le cadre d'un appel à projets destiné aux communes de moins de 20 000 habitants et la ville pourrait bénéficier d'une subvention à hauteur de 1 million d'euros sur trois ans.

Après avoir envisagé de requalifier l'ensemble de la place de La Rochefoucauld en une seule étape, les élus ont décidé de travailler en priorité sur la requalification de la partie "Nord" de la place de La Rochefoucauld, ceci afin de la rendre plus attractive et conviviale, notamment pour les piétons.

Le second semestre de l'année 2020 a été consacré, suite à un appel à la concurrence, à la sélection de l'équipe chargée de la maîtrise d'œuvre de cette opération. La désignation officielle du cabinet ETUDIS Aménagement (Dury - 80) a été faite au cours de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2021.

Le projet d'aménagement de la partie "Nord" de la place de La Rochefoucauld devra être finalisé avant la fin de l'année 2021 pour être présenté à l'Architecte des Bâtiments de France afin de recueillir son avis et prendre en compte ses éventuelles demandes de modification mais aussi pour déposer des demandes de subventions auprès de l'État, du Conseil Départemental de l'Oise et du Conseil Régional "Hauts-de-France".

Les lignes directrices qui seront fixées à la maîtrise d'œuvre sont les suivantes : accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, remise en eau, éclairage et rénovation de la statue (en lien avec la Fondation "Arts et Métiers"), aménagement paysager et accès aux commerces, création d'un lieu de rencontre et de convivialité, réflexion et aménagement des arrêts de bus, stockage des bacs "ordures ménagères" ou autres avant collecte, gestion du stationnement.

Rénovation de l'immeuble communal situé à l'angle des rues de l'École des Arts et Métiers et Jules Michelet

La municipalité souhaite procéder à la rénovation de l'immeuble situé à l'angle des rues Jules Michelet et de l'École des Arts et Métiers. Ce bâtiment, en très mauvais état car jamais entretenu par son précédent propriétaire, doit être traité en urgence. Il héberge actuellement 3 cellules commerciales : la Maison du Kebab et deux locaux inoccupés ainsi que plusieurs logements vides.

Le but de cette rénovation est de conserver l'architecture existante du bâtiment, d'installer en rez-de-chaussée des locaux d'activités répondant aux normes en vigueur, notamment en termes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et d'aménager au-dessus de ces commerces des logements de standing. Les appartements et les locaux d'activités seront ensuite vendus après l'établissement d'un règlement de copropriété.

L'Architecte des Bâtiments de France a donné son accord pour démolir une partie des bâtiments en ruine. Un permis de démolir a été déposé le 24 février 2021 et a été accepté le 12 mars dernier.

Le cabinet d'architectes VERCOUTERE-PROVOST Corinne (Noyon - 60), retenu après mise en concurrence, propose que la démolition des parties non conservées intervienne rapidement. Le projet d'aménagement devrait être finalisé à la fin de l'année 2021 et nous pouvons espérer un démarrage des travaux début 2022.

Le démarrage de ces travaux ne pourra intervenir qu'après avoir assuré le relogement provisoire du commerce "La Maison du Kebab" dans une propriété communale vacante. Si ce commerce le souhaite, il lui sera proposé de réintégrer les futurs locaux réhabilités, voire s'il est acquéreur d'une cellule commerciale, de la dimensionner à ses besoins.



Poursuite de la rénovation des Communs du château du Duc de La Rochefoucauld

La commune a déposé une demande de subvention à hauteur de 50 % auprès des services de l'État dans le cadre du Plan de Relance destiné à la rénovation des monuments historiques pour la rénovation de l'aile "Est" du bâtiment. Par ailleurs, la Direction Régionale des Affaires Culturelles "Hauts-de-France" nous a laissé entendre que notre opération pourrait être partiellement financée en 2021 et nous a invité à déposer auprès de ses services une nouvelle demande de subvention.

Afin de montrer notre volonté d'aboutir sur ce dossier, l'équipe retenue pour mener à bien cette rénovation, composée de ARCASA SARL (Gouvieux - 60), mandataire architecte, Etienne PONCELET (Lille - 59), architecte labellisé "Monuments historiques", IPH (Harly - 02), Bureau d'Etudes et Philippe VOTRUBA (Paris - 75), économiste, va préparer un dossier de permis de construire destiné à rénover l'aile "Est" des Communs du château du Duc de La Rochefoucauld.

ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE ET CADRE DE VIE

La municipalité s'engage dans des actions visant notamment à réduire ses consommations énergétiques et à lutter contre le dérèglement climatique :

- le marché public global de performance pour l'installation d'éclairage public et d'illuminations festives signé en novembre 2018 pour huit années avec la société Sarouille SAS permettra à terme de réaliser une économie d'énergie de 50 % de la consommation initiale en début de contrat.
- chauffage et ventilation dans les bâtiments communaux : un nouveau marché performantiel en termes de consommation d'énergie va être lancé en 2021. Les chaudières fioul des bâtiments communaux seront remplacées à terme par des chaudières gaz à haute performance énergétique.
- poursuite des travaux d'isolation dans les bâtiments communaux : des travaux de calorifugeage des canalisations de chauffage et d'isolation des vides sanitaires et des combles ont été effectués en 2020 dans les écoles élémentaire et maternelle Jean Macé, à l'S.Pass'Jeunes et à la médiathèque Lucien Charton. L'isolation des bâtiments communaux a été poursuivie au 1^{er} trimestre 2021 dans les écoles élémentaire et maternelle Albert Camus. Ces travaux sont financés par des Certificats d'Economie d'Énergie CEE.
- participation à l'opération "1 million d'arbres en Hauts-de-France 2020-2022" : en 2020, la commune de Liancourt a répondu à l'appel à projets du Conseil Régional "Hauts-de-France" qui finance 90 % des dépenses de plants et fournitures (protections, paillage, tuteurs) et a procédé à la plantation des 101 arbres sur son territoire. Le dispositif d'appel à projets pour le plan "arbres" étant ouvert jusqu'en 2022, la municipalité souhaite mettre en œuvre une nouvelle opération de plantation en 2021.

ENFANCE ET JEUNESSE : MISE EN PLACE D'UN CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Un travail de réflexion sur la mise en place d'un Conseil Municipal d'enfants va être engagé au cours de l'année 2021. Il concernera dans un premier temps les élus municipaux et la directrice du service enfance et jeunesse afin de déterminer les grandes lignes du projet.

Dans un second temps, un dialogue sera établi avec les directeurs des écoles élémentaires de la ville et le collège La Rochefoucauld afin de définir les modalités de mise en place du Conseil Municipal d'enfants, leur collaboration étant nécessaire et essentielle, notamment lors de l'élection.

Toutefois, ce projet ne pourra être mis en œuvre tant que la gestion de la crise sanitaire liée à la COVID-19 restera une préoccupation majeure au sein des établissements scolaires.

Catalogue en ligne à la médiathèque Lucien Charton

La médiathèque Lucien Charton va être dotée au cours du premier semestre de l'année 2021 d'un nouvel outil en direction des usagers : le catalogue en ligne. Les Liancourtois pourront ainsi se connecter et consulter les ouvrages disponibles, éventuellement les réserver et convenir d'un rendez-vous pour venir les retirer.

Concours des illuminations et décorations de Noël

Dans un contexte sanitaire difficile ayant entraîné l'annulation de tous les événements festifs de la fin d'année 2020 et notamment le marché de Noël et l'exposition d'artisanat d'art et de gastronomie, les élus liancourtois ont souhaité organiser une action nouvelle afin d'animer la cité, restant toutefois compatible avec la pandémie de COVID-19. Ils ont ainsi lancé le premier concours des illuminations et décorations de Noël. Cette manifestation ayant rencontré un franc succès auprès de la population avec 29 participants, le concours sera reconduit et enrichi en 2021.

Soutien au tissu associatif

Malgré les contextes sanitaire et financier particulièrement délicats et difficiles auxquels la commune est confrontée, la municipalité a souhaité maintenir à la même hauteur qu'en 2020 les subventions accordées aux associations liancourtoises ou œuvrant sur notre territoire. Le soutien au tissu associatif, créateur de lien social, est plus que jamais nécessaire dans nos sociétés où l'individualisme prend chaque jour une place de plus en plus importante.

SOLIDARITÉ : SOUTIEN AUX PERSONNES EXCLUES DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

La fibre optique est présente devant l'habitation de tous les Liancourtois. Cependant, un grand nombre de personnes n'utilisent pas, par peur, méconnaissance ou encore faute de moyens matériels, les nouvelles technologies. C'est ce qu'on appelle "l'illectronisme" contre lequel nous devons lutter. La crise sanitaire que nous traversons actuellement nous montre combien la maîtrise des outils numériques est indispensable (télétravail, enseignement à distance, relation sociale virtuelle, accès à la connaissance, ...).

Si les conditions sanitaires le permettent, nous mettrons en place à compter du 3^{ème} trimestre 2021, des sessions de formation gratuites destinées aux Liancourtois qui souhaitent s'initier à l'utilisation basique de ces nouvelles technologies.

ENDETTEMENT, FISCALITÉ, GESTION DE LA COMMUNE

Cette année encore, la municipalité souhaite poursuivre la maîtrise de la fiscalité en maintenant la pression fiscale 2021 identique à celle de 2020.

Il est important de souligner que l'endettement actuel de la commune est nul.

La commune de Liancourt, si elle obtient les financements nécessaires à la poursuite de la rénovation des Communs du château du Duc de La Rochefoucauld, aura recours à l'emprunt pour équilibrer la section d'investissement du Budget Primitif 2021.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE : UN DEVOIR DE MÉMOIRE

Compte-tenu de la situation sanitaire, la commémoration de l'armistice de 1918 s'est déroulée uniquement en présence des élus liancourtois et des représentants des associations patriotiques, dans le strict respect des gestes barrières. Au cours de cette cérémonie républicaine, Roger Menn a rappelé l'importance du devoir de mémoire en ces temps de pandémie. Des gerbes ont été déposées au pied du monument aux morts de l'hôtel de ville en hommage aux soldats de la grande guerre, morts pour la France.

LE PÈRE NOËL EN VISITE DANS LES ÉCOLES

Avant les vacances scolaires, le Père Noël a arrêté son traîneau près des trois écoles maternelles de la ville. Sa hotte pleine de cadeaux, il est venu saluer les élèves et écouter les chants de Noël entonnés par de joyeux lutins ! Il a remis à chaque enfant un présent offert par la municipalité, en présence de Laëtitia Coquelle, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires. Puis il est reparti, sa hotte cette fois chargée de dessins ! Il a également déposé des sachets de friandises pour les plus grands dans les écoles élémentaires avant de reprendre sa tournée.





La municipalité a organisé au mois de décembre un concours de dessins sur le thème "Les animaux fêtent Noël" ouvert à tous les Liancourtois âgés de 3 à 15 ans. 128 enfants ont déposé leur dessin dans le chalet situé dans le jardin de la médiathèque et ont reçu en échange un sachet de friandises. Le jury a désigné trois gagnants dans chaque catégorie (moins de 5 ans, 6-8 ans, 9-11 ans et 12-15 ans) et la remise des lots s'est déroulée le samedi 19 décembre en présence de Laëtitia Coquelle, Maire-adjointe chargée des affaires scolaires et des élus de sa commission. Les enfants ont reçu des livres achetés au Royaume de Bébé en soutien au commerce local.

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Le 18 décembre dernier, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Liancourt a distribué un colis de Noël aux Liancourtois âgés de plus de 70 ans, non imposables sur le revenu. Un colis gourmand composé exclusivement de produits locaux fabriqués en Picardie : foie gras, champagne, chocolats... Cette distribution s'est effectuée à la Résidence pour Personnes Âgées Georges Dottin, dans le cadre d'un protocole sanitaire renforcé. Les personnes ne résidant pas à la RPA ont ainsi été accueillies à l'extérieur, afin de ne pas favoriser la propagation de la COVID-19. Roger Menn, Maire et Mirjana Jakovljevic, Maire-adjointe chargée des affaires sociales, ont quant à eux été à la rencontre des résidents en respectant scrupuleusement les gestes barrières.



DES FLEURS ET DES CHOCOLATS POUR FÊTER NOËL !



Quelques jours avant Noël, Mirjana Jakovljevic, Maire-adjointe chargée des affaires sociales, accompagnée des membres et du personnel du Centre Communal d'Action Sociale, a apporté joie et bonne humeur aux locataires de la Résidence pour Personnes Âgées Georges Dottin. Chaque résident a reçu un présent à l'occasion des fêtes de fin d'année : des fleurs pour les dames et des chocolats pour les messieurs. Un moment convivial avec nos aînés organisé dans le strict respect des gestes barrières.

L'USINE CGT ALKOR BÉNÉFICIE DU PLAN DE RELANCE

Dans le cadre du plan de relance de l'État et grâce au label régional "Territoires d'industrie", CGT Alkor a bénéficié de mesures d'accompagnement pour se développer et accroître sa production. Le 14 janvier dernier, le Sous-Préfet de Clermont, Mickaël Chevrier, a ainsi remis un chèque de 800 000 € au Directeur Général, Olivier Hilmarcher, en présence d'Olivier Ferreira, Président de la Communauté de Communes du Liancourtois - La Vallée Dorée. Cette somme va notamment permettre à ce fabricant mondial de films plastiques de sécuriser sa production, d'améliorer sa compétitivité, d'augmenter sa capacité de production et de pérenniser son activité tout en ayant des perspectives de recrutement en 2022.



REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL



Les gagnants du premier concours des illuminations et décorations de Noël organisé par la municipalité étaient conviés à l'hôtel de ville samedi 16 janvier 2021. Ils ont reçu leur prix des mains des membres du jury composé d'élus et de personnalités qualifiées. Roger Menn a remercié les 29 participants qui ont contribué à faire vivre la magie de Noël à Liancourt. Daniel Dubois et Ingrid Tartron ont respectivement remporté le premier prix dans les catégories "Maisons et jardins" et "Balcons et fenêtres". Une mention spéciale du jury a été attribuée aux habitants de la rue Lamartine, sans conteste la plus illuminée de notre cité ! Isabelle Frillay, conseillère municipale en charge de ce concours, a donné rendez-vous aux lauréats pour une nouvelle édition en décembre 2021...

LES SERVICES TECHNIQUES DÉNEIGENT

Samedi 16 janvier dernier, le département de l'Oise était placé en vigilance neige et verglas. Dès les premiers flocons, les agents des services techniques se sont mobilisés pour assurer le salage des voies principales de la ville. Grâce à l'acquisition d'une nouvelle saleuse et d'une lame de déneigement, la viabilité hivernale a pu être assurée dans la plupart des rues de notre cité alors que, dans le même temps, la circulation a été bloquée sur de nombreuses routes départementales en raison de l'importance de cet épisode neigeux.



PREMIÈRES VACCINATIONS CONTRE LA COVID-19



Le 21 janvier 2021, quinze résidents de la Résidence pour Personnes Âgées Georges Dottin ont pu bénéficier de la vaccination contre la COVID-19 qui se déroulait à l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de Liancourt, situé juste en face de la RPA. Les infirmières de l'EHPAD ont ainsi accueilli et vacciné les personnes âgées volontaires qui sont ensuite restées sur place quelque temps pour une surveillance médicale. Les résidents ont reçu leur seconde dose du vaccin le 11 février. Un grand merci à l'équipe de l'EHPAD pour cette belle collaboration.

ÉVÈNEMENTS



OPÉRATION "BOUTIQUES ÉPHÉMÈRES"

Compte-tenu du contexte sanitaire lié à l'épidémie de COVID-19 et des restrictions imposées par la Préfecture quant à l'organisation de grands événements, la municipalité a été contrainte d'annuler les éditions 2020 du marché de Noël et de l'exposition d'artisanat d'art et de gastronomie.

Très attachés aux savoir-faire locaux et conscients des difficultés économiques auxquelles les artisans sont confrontés, les élus ont décidé de lancer l'opération "Boutiques éphémères" qui a permis d'accueillir les producteurs dans trois cellules commerciales vides appartenant à la ville.



Les producteurs ont très majoritairement adhéré à cette démarche puisque seize artisans de bouche sont allés à la rencontre de leur clientèle dans des boutiques éphémères, décorées pour l'occasion par les bénévoles des Plieurs de Papier. Ces journées se sont bien sûr déroulées dans le respect des conditions sanitaires qu'exige la situation actuelle.

Clients et entrepreneurs ont apprécié les boutiques éphémères et ont largement remercié Roger Menn, Maire et Yves Nembrini, Maire-adjoint chargé du commerce ainsi que les élus municipaux mobilisés à l'occasion de cette action économique et solidaire.



ÉVÈNEMENTS



LIANCOURT S'ILLUMINE !

La commune de Liancourt a poursuivi ses investissements en matière d'illuminations festives de fin d'année. Ainsi, l'avenue Albert 1^{er} et la rue Victor Hugo (entre le rond-point Olgiate Comasco et la place de la République) ont été dotées de nouveaux motifs.

Le choix de la municipalité est volontairement de rassembler les décorations aux entrées de ville, aux abords des écoles et dans le centre commerçant afin de créer une véritable ambiance de Noël et non pas de disséminer les motifs sur tout le territoire communal. Chaque Liancourtois profite ainsi de la féerie des illuminations puisqu'elles se situent dans les artères les plus empruntées par la population.

Cette année, afin de mettre en valeur le patrimoine liancourtois et notamment les Communs du château du Duc de La Rochefoucauld, inscrits à l'inventaire des Monuments de France, une magnifique scène de Noël a été installée par les services techniques de la ville dans le jardin de la médiathèque.

Les Liancourtois ont été invités à participer à la mise en lumière de la ville et certains ont participé au premier concours des illuminations et décorations de Noël. Un grand merci à tous d'avoir décoré leurs maisons, jardins, balcons et fenêtres.

La magie de Noël a ainsi régné à Liancourt, pour le bonheur des petits et des grands, comme une parenthèse festive dans un contexte difficile pour tous.





OPÉRATION "1 MILLION D'ARBRES EN HAUTS-DE-FRANCE"

Le Conseil Régional a lancé un plan "1 million d'arbres en Hauts-de-France 2020-2022" et s'est engagé résolument dans une action écologique visant à mobiliser les collectivités territoriales sur un enjeu d'avenir : lutter contre le dérèglement climatique.

Les élus de la majorité "Liancourt avance" se sont engagés dans leur projet municipal à mettre en œuvre des actions écologiques tout au long de leur mandat. À ce titre, le Conseil Municipal a décidé de répondre à l'appel à projets du Conseil Régional "Hauts-de-France" qui finance 90 % des dépenses de plants et fournitures (protections, paillage, tuteurs).

Il n'est plus à démontrer que la plantation d'arbres participe non seulement à la lutte contre le réchauffement de la planète par la séquestration du carbone dans l'air, mais elle est également propice au développement de la biodiversité. Par ailleurs, en milieu urbain, la présence d'arbres aide à l'infiltration des eaux pluviales et permet d'améliorer le cadre de vie des habitants.

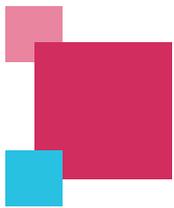
La plantation de 101 arbres sur le territoire communal s'est déroulée durant l'automne et a été effectuée par les agents du service espaces verts sous la direction de Cyrille Boyenval, Directeur des services techniques. Les enfants ont été largement associés à cette opération au sein des écoles mais également au centre de loisirs municipal. Ils ont ainsi pu participer à la mise en terre des différentes espèces de fruitiers et ont également été sensibilisés au rôle des arbres sur notre planète.

Le 11 novembre 2020, Béatrice Lacroix Desessart, Conseillère Régionale "Hauts-de-France" a été conviée à se joindre à Roger Menn, Maire, Dorothée Piérard, Conseillère Municipale déléguée à l'environnement et aux élus liancourtois pour la plantation d'un chêne vert au sein du parc de l'hôtel de ville.

Le dispositif d'appel à projets pour le plan "arbres" étant ouvert jusqu'en 2022, la municipalité souhaite mettre en œuvre une nouvelle opération de plantation en 2021.



LIANCOURT PRATIQUE



Mairie de Liancourt

232 rue Jules Michelet - 60140 Liancourt

Téléphone : 03 44 73 02 06

Courriel : commune.liancourt60@orange.fr

Site internet : www.ville-liancourt.fr

Page Facebook : Ville de Liancourt

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00 et le samedi de 10h00 à 12h00

PERMANENCES DES ÉLUS



Roger MENN

Maire de Liancourt,
Président de Oise Habitat,
Vice-Président de la Communauté
de Communes du Liancourtois
Permanence sur rendez-vous

Thierry BALLINER

1^{er} adjoint chargé de l'urbanisme,
de l'environnement, du logement
et des transports
Délégué à l'école municipale de
musique

Permanence les samedis de
10h30 à 12h00 en mairie



Laëtitia COQUELLE

2^{ème} adjointe chargée des affaires
scolaires

Permanence sur rendez-vous



Sébastien RABINEAU

3^{ème} adjoint chargé de la culture,
de la vie associative et de la
démocratie participative
Réfèrent associatif, porte-parole
du Conseil Municipal chargé des
relations avec la presse

Permanence sur rendez-vous



Valérie MENN

4^{ème} adjointe chargée de la petite
enfance, de l'enfance, de la
jeunesse et de l'information
Permanence sur rendez-vous



Yves NEMBRINI

5^{ème} adjoint chargé des travaux,
de la voirie, des bâtiments
communaux, de la sécurité, du
commerce, de l'artisanat et du
marché

Correspondant "Défense"

Permanence sur rendez-vous



Adeline MESTRE

6^{ème} adjointe chargée de
l'animation de la cité et des
jumelages

Permanence sur rendez-vous



Michel BIRCK

7^{ème} adjoint chargé des sports
Permanence sur rendez-vous

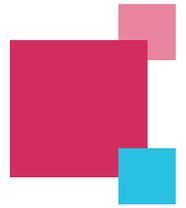


Mirjana JAKOVLJEVIC

8^{ème} adjointe chargée des affaires
sociales et des personnes
handicapées

Permanence sur rendez-vous





Malgré la situation sanitaire et ses effets sur le fonctionnement de la mairie, la municipalité continue son travail ce printemps au travers une étape très importante : le premier vrai budget du mandat. C'est le moment pour les élus de présenter en détail les engagements pris lors des élections, d'expliquer quand et comment ils seront mis en œuvre.

La majorité municipale a donc organisé son action pour permettre au mieux la réalisation de son programme : chaque projet implique de nombreuses étapes qui demandent du temps et du travail (études, conception, recherche de financements, marchés publics, travaux, vérifications...). Il est impossible de tous les mener de front. De plus, nous avons à nouveau choisi de protéger les finances de notre ville en n'augmentant pas la pression fiscale et en refusant de recourir à un endettement dangereux. C'est pourquoi il faut établir des priorités en s'appuyant sur les contraintes et les opportunités.

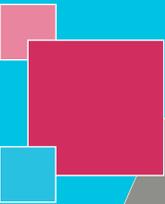
Les élus du groupe "Liancourt avance" auraient voulu présenter ces projets lors d'une réunion publique en allant à votre rencontre, profiter de cette belle occasion pour mettre en œuvre un dialogue plus direct avec les Liancourtoises et les Liancourtois. Si de telles rencontres sont interdites pour le moment, nous sommes toutefois régulièrement interrogés et nous essayons de répondre au mieux.

Une partie des informations se trouvent dans ce magazine mais n'hésitez pas à envoyer un message électronique à vos élus pour en savoir plus. Nous sommes mobilisés autour de Roger Menn pour répondre à vos attentes et que Liancourt avance, pour que notre ville se révèle toujours plus solidaire, plus écologique et plus agréable au quotidien.

Sébastien Rabineau

Porte-parole du groupe majoritaire Liancourt "avance" !

Aucun texte n'a été transmis par les élus de l'opposition avant la publication de ce numéro.



Centre de vaccination du Liancourtois La Vallée Dorée

Salle Guy Lejeune
176 avenue Louis Aragon
60140 LIANCOURT

Ouvert du lundi au samedi de 13h00 à 17h00

Uniquement sur rendez-vous via **DOCTOLIB**

En cas de problème, appeler la CCLVD au 03 44 73 89 10

Merci à tous les professionnels de santé, les élus locaux, les agents territoriaux et les bénévoles mobilisés pour le fonctionnement du centre de vaccination du Liancourtois - La Vallée Dorée

Crédits

LIANCOURT MAGAZINE, le journal d'information des Liancourtois. N° 71 : février 2021
Directeurs de publication : Roger Menn (Maire) et Valérie Menn (Maire-adjointe chargée de l'information)
Rédactrice : Valérie Menn

Couverture photographique : Hélène Alves Oliveira, CCLVD, Laëtitia Coquelle, Sébastien Coquelle, Isabelle Frillay, Ludovic Leclercq, Roger Menn, Valérie Menn, Aurore Menn, RPA Georges Dottin

Création et maquette : Société SERVAL

Impression : Société Moderne d'Impression SMI (Clermont de l'Oise)